

Messieurs les Anciens Combattants,

Mesdames et Messieurs les Élus,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, des Jeunes Sapeurs-Pompiers,

Mesdames et Messieurs les représentants d'associations,

Mesdames et Messieurs les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Eu,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre présence.

Je remercie particulièrement Élise Alexandre et Lou Pollefort qui ont lu le texte que nous entendons tous le premier septembre et qui résonne dans notre ville. Aujourd'hui il ne vous a pas échappé que nous étions le 31 août mais que pour célébrer les 3 cérémonies du Tréport, de Mers les Bains et de la Ville d'Eu, nous nous arrangeons avec le calendrier de façon à ce que deux fois sur trois, nous respectons la date.

Il y a 77 ans, notre Ville d'Eu était libérée, pas seulement notre Ville d'Eu mais notre territoire des villes sœurs. Nous rendons aujourd'hui hommage aux forces armées canadiennes mais aussi aux résistantes et résistants qui ont participé à cette libération.

Je vous propose un peu d'histoire en ce jour de commémoration.

En 1948 fut attribuée à la ville cette citation "A l'ordre du Régiment" :

« Vieille cité mêlée à toutes les grandes luttes de l'histoire qui a connu, à nouveau, un sort glorieux pendant la douloureuse période de 1939-1945. Fréquemment bombardée par l'aviation alliée, a toujours su garder une attitude héroïque et a payé dans ses personnes et dans ses biens un lourd tribut à la libération de notre pays. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile de bronze.

Le 1^{er} septembre, c'est aussi l'anniversaire de la remise de cette croix à la ville, c'était en 1950.

La même année, notre ville-sœur du Tréport l'avait reçue le 21 mai.

La demande de cette distinction a dû être faite suite à la circulaire interministérielle de mars 1948, relative à l'attribution de cette croix et qui reprend la réglementation déjà mise en place après 14-18. Une enquête est menée en liaison avec le préfet et une sorte de rapport doit être élaboré concernant le nombre des tués, des blessés, des déportés, les actes de résistance, les services rendus aux personnes, mais aussi portant sur les dégâts matériels.

Malheureusement les délibérations municipales restent muettes sur le sujet et sur la confection de l'argumentaire en vue de l'obtention de cette Croix. Mais nous avons aux archives, un document concernant cette demande d'attribution. Document non daté ni signé mais forcément sous la mandature du maire Henri Franchet, on peut raisonnablement penser que si le texte n'est pas de lui, il l'aura forcément validé avant de le faire parvenir en préfecture.

En voici quelques extraits :

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE CROIX DE GUERRE

« Vieille cité, la ville d'Eu s'est trouvée mêlée à toutes les grandes luttes de notre histoire.

La guerre de Cent Ans l'a vue assiégée, prise et reprise plusieurs fois et au cours des siècles, elle fut détruite à maintes reprises et sa population massacrée ou chassée.

A la déclaration de guerre de 1939, elle fut le refuge de nombreux exilés du nord et lors de la ruée allemande, sa population eut à secourir la foule des évacués de Hollande, de Belgique et des départements du nord, et son hôpital regorgea un moment des malheureux mitraillés sur les routes d'exil.

Le 20 mai 1940, c'est au cours d'un ravitaillement d'un train de réfugiés qu'eut lieu le premier bombardement des voies ferrées. Le désastre fut évité de justesse et trois morts "seulement" s'ajoutèrent aux destructions matérielles.

Puis ce fut le jet de bombes incendiaires le 25 mai 1940 qui vit l'incendie d'une partie de la basse ville. On compte ce jour-là 20 foyers d'incendie que combattirent courageusement les sapeurs-pompiers de la ville et ceux du Tréport venus en renfort.

Les 3 et 4 juin, les ponts de la Bresle sautèrent et l'exode de la population fut organisé par les autorités locales, vers les communes environnantes.

Un nouveau désastre était ainsi évité car les 7 et 8 juin, un bombardement général par artillerie de 105 venait endommager la plupart des habitations, vides heureusement, causant un gigantesque incendie qui venait aggraver la chute de bombes d'avion aux carrefours des routes et, pendant près d'une semaine, la ville vit deux de ses quartiers disparaître.

Cependant quelques jours plus tard, la population rentrait, relevait les décombres encombrant les rues et reprenait ses activités dans une cité où tous les services publics maintenus, se remettaient eux-mêmes en marche.

L'exode avait cependant coûté la perte de vies humaines : 10 Eudois pris dans le bombardement avaient périés à Saint-Rémy et les routes avoisinant la ville étaient jonchées de fugitifs arrêtés par le feu meurtrier de l'ennemi.

Plus de 50 vieillards ou malades périrent au cours de leur douloureux périple et malgré cela, la vie revint vite dans la ville ou plus de 500 immeubles étaient endommagés gravement et 120 complètement détruits.

Puis, l'occupation venue, ce fut le bombardement par l'aviation alliée des voies de chemin de fer, convois, ouvrages militaires, et toujours la population dans ses biens ou dans les personnes, avait un tribut nouveau à payer.

Plus de 20 personnes trouvent ainsi la mort au cours de ces années, cependant que dans toute la mesure du possible, l'opposition aux demandes de l'ennemi se manifestait.

Les noyaux de résistance s'établissaient parfois sans liaison entre eux, mais témoignant d'un même esprit de combativité.

10 Eudois connurent Dachau et Buchenwald, 4 d'entre eux en moururent, certains sans avoir revu le sol natal.

Enfin, les déportés du travail payèrent eux aussi leur tribut à la guerre et plusieurs connurent la mort en Allemagne même, dans les centres bombardés.

La dernière note de résistance de la ville d'Eu à l'ennemi fut donnée le 22 août 1944 quand, sommée pour sa plus grande partie de se préparer à gagner des chantiers à Abbeville, elle vit toute sa population mâle gagner la campagne, laissant les recruteurs furieux de leur insuccès.

Ainsi au cours des siècles, le même esprit noble a animé les enfants de cette cité, à laquelle la distinction demandée apporterait une consécration méritée. »

A la suite de ce rappel de la situation de la ville pendant cette trouble période, l'auteur indique le nombre des tués et leurs qualités : 132 personnes, civils ou militaires...

Ce document résume parfaitement la situation qu'ont vécue les Eudois lors de ce conflit mondial.

Cette Croix de guerre, épinglée dans un cadre de chêne, fut remise à la ville par M. Raoul Becquet, alors député de la Seine-Inférieure et maire de Biville-sur-Mer, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Aujourd'hui encore, elle est toujours accrochée au mur de la salle des adjoints comme pour nous rappeler qu'elle fut décernée à notre cité et que l'histoire reste vivante

Pour terminer sur une note moins sombre, la séance de ce conseil a eu lieu à 21 heures... et dicit Henri Franchet lui-même, « *à cause des chasseurs qui ne m'auraient pas pardonné de les mobiliser le jour de l'ouverture.* »

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre écoute attentive et vous invite au verre de l'amitié.